



# République Française

## Département de la Charente-Maritime

### Vals de Saintonge Communauté

## Conseil Communautaire du 21 septembre 2026

### **Objet : Atelier Des Entrepreneurs (ADE) - Conventions de suivi gratuites**

#### **Numéro de délibération : CC2026\_206**

L'an deux mille vingt six, le vingt et un septembre, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 15 septembre 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

#### **Délégués présents :**

Jean-Pierre SEGUIN, Jean-Luc JOUVE, Nadine BUREAU, Frédéric BAUDOUIN, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VANNER, Gwendoline CAQUINEAU, Benoît ROUYER, Annie POINOT-RIVIERE, Cosette GUSTAVE, Christophe ASSAILLY, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Loëtitia PELLIER, Jean-Jacques MENAGER, Stéphanie GRIMAUD, Guy MAILLOUX, Yves-François SCARINGELLA, Jean ROULLIN, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Alain INGRAND, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Nadine BRUN, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Gilles VIGNET, Kevin NICOLAS, Frédéric PINSONNEAU, Sophie BELLEBEAU, Michel FILLEUL, Clement PIOCHAUD, Ludmina DEPRez, Sylvain MARCHAL, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Dominique BOUIN, Dominique SEYFRIED, Jérémy VAQUETA, Gaëlle GUIBERTEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Denis PETONNET, Michel LAPORTERIE, Jacques CASTAGNET, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Jean-Michel PIOLOT, Pascal MARTINEAU, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Francette GUICHARD, Herve DE LARQUIER, Danielle PERTUS, Laurent BOUILLE, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Julien GOURRAUD, Sylvie BARRAUD KEROULLE, Suzette MOREAU, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Patrice FOUCHER, Bastien CHAPACOU, Marina GALLOIS

#### **Absents excusés ayant donné procuration :**

François PASQUET donne pouvoir à Yves-François SCARINGELLA  
Guillaume BORDRON donne pouvoir à Erwan CHARLES  
Daniel DARDILLAT donne pouvoir à Michel FILLEUL  
Remi MARBOEUF donne pouvoir à Clement PIOCHAUD  
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL  
Bruno POMMIER donne pouvoir à Annie PEROCHON  
Corinne ETOURNEAU donne pouvoir à Pascal SAGY  
Jocelyne PELETTE donne pouvoir à Myriam DEBARGE  
Philippe BARRIERE donne pouvoir à Denis PETONNET  
Laurent FLAMENT donne pouvoir à Cyril CHAPPET  
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Michel LAPORTERIE  
Jean-Claude GODINEAU donne pouvoir à Sylviane DORNAT

Sylvain ALBRECHT donne pouvoir à Herve DE LARQUIER  
François BOURGEOIS donne pouvoir à Cosette GUSTAVE

Envoyé en préfecture le 28/09/2026

Reçu en préfecture le 28/09/2026

Publié le 29/09/2026

ID : 017-200041689-20260921-CC2026\_206-DE



**Absents :**

Cédric TRANQUARD, Alain CHUTEAU, Jean-Luc PATCINA, Rose-Marie NICOLAS, Germain HENNION, Jérôme CAILLAUD, Marie-Noëlle SURAUD, Philippe HARMEGNIES, Eric PENAUD, Didier BOREL, Thierry BROSSARD, Joël WICIAK, François ROUSSELOT, Patrick XICLUNA, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Thierry GIRAUD, Sylvette GEOFFROY, Frederic RASSE, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, François PINEAU, Jacques GOGUET, Christelle MARCHET, Philippe MERCIER, Antony MATTIUZZO, Fabrice RENAUD, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU

**Secrétaire de séance :**

Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GENEAU David

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

GROS Véronique

**Nombres de membres :**

En exercice : 138

Quorum : 70

Présents : 93

Votants : 107

Pouvoirs : 14

**Publication (affichage) ou notification du :**

L'Atelier des entrepreneurs (ADE) est un service de Vals de Saintonge Communauté dédié à l'accompagnement des créateurs, repreneurs et dirigeants d'entreprise depuis plus de vingt ans. Il intervient de l'émergence du projet jusqu'au suivi de gestion, administratif, comptable et stratégique de l'activité. Depuis deux ans, le Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge réunit l'ADE, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) et l'Espace régional d'information de proximité (ERIP) dans un accueil commun inauguré le 21 mai 2024.

L'ADE assure un accueil, une information et une orientation de proximité auprès des porteurs de projet et des chefs d'entreprise, en lien avec les chambres consulaires et les partenaires économiques du territoire.

Ses missions consistent notamment à :

- accompagner les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise dans l'étude de faisabilité, la construction du modèle économique et du budget prévisionnel, le choix de la structure juridique et l'élaboration des statuts,
- conseiller les entrepreneurs dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de développement : relation clientèle et fournisseurs, calcul des marges, recherche de financements et mobilisation des aides,
- assurer un accompagnement administratif et comptable des entreprises : formalités sociales, fiscales et déclaratives, formation à la gestion, supervision de la saisie comptable et réalisation des clôtures. Lorsque nécessaire, un suivi de gestion gratuit pouvant aller jusqu'à trois ans est proposé afin de favoriser l'autonomie des dirigeants et de sécuriser le démarrage de leur activité,
- participer aux actions menées avec les partenaires du Pôle Entreprendre et contribuer à la stratégie économique de la collectivité,
- assurer l'accueil physique, téléphonique et numérique du public, ainsi que l'orientation vers les organismes compétents,
- contribuer à l'organisation d'événements partenariaux et assurer la gestion des réservations et de la mise à disposition des moyens nécessaires au sein de l'hôtel d'entreprises d'Arcadys.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des entreprises et porteurs de projets, l'atelier des entrepreneurs propose service de suivi de gestion à titre gratuit sans formalisation des droits et obligations respectifs des parties.

Les situations rencontrées dans le cadre de ce service ont mis en évidence la nécessité de définir précisément ses conditions et modalités d'exécution. Aussi, il est proposé de formaliser ce dispositif par la mise en place d'une convention définissant les obligations mutuelles des porteurs de projets et du service ADE. En cas de manquement, la convention proposée prévoit notamment des possibilités de résiliation.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire.

- d'approuver la convention annexée,
- d'autoriser madame la présidente à signer l'ensemble des conventions de suivi annuelles,
- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 107
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,



**Françoise MESNARD**  
La Présidente de Vals de  
Saintonge Communauté  
24 sept. 2026



**Stéphane CHEDOUTEAUD**  
1er Vice-Président de Vals de  
Saintonge Communauté  
28 sept. 2026